Procès sur la dissolution des partis politiques au Mali :
Une première audience reportée, les avocats déterminés à poursuivre le combat judiciaire

MALI

1803

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 10 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Affaire de l'avion présidentiel

Lourdes condamnations et acquittements



La Cour rejette la demande de confiscation des biens de SBM : Une décision fondée sur le droit et l'éthique judiciaire



Primature : L'Ambassadeur du Canada fait ses àdieux au Premier ministre Maiga


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Affaire de l'avion présidentiel : Lourdes condamnations et acquittements **P.4**

Brèves /

Scandale financier au Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille : Le programme PAEFFK en question **P.9**

Primature : L'Ambassadeur du Canada fait ses àdieux au Premier ministre Maiga **P.9**

Interdiction du transport et de l'hébergement des migrants à Tombouctou : Une mesure sécuritaire saluée par la population **P.10**

Bras de fer entre le SNESUP et les autorités maliennes : grève maintenue malgré les tensions croissantes **P.10**

Actualité /

Affaire Mamadou Hawa Gassama : L'ancien élu malien reconnaît les faits devant la justice ivoirienne **P.12**

La Cour rejette la demande de confiscation des biens de SBM : Une décision fondée sur le droit et l'éthique judiciaire **P.13**

Politique /

Procès sur la dissolution des partis politiques au Mali : Une première audience reportée, les avocats déterminés à poursuivre le combat judiciaire **P.15**

Entretien exclusif avec le Gouverneur de la région de Kita : "Nous ne sommes pas une administration de répression, nous sommes une administration de développement..." **P.17**

Culture & société /

À l'approche de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire : Alpha Blondy appelle à l'unité et à la paix **P.21**

International /

La pensée confucéenne : Une réponse aux défis modernes ? **P.23**

Menaces Américaines de Tarifs Douaniers contre les Pays "Alignés" sur les BRICS : La Chine dénonce l'utilisation des tarifs comme moyen de coercition **P.25**

Sport /

Bamako, la capitale malienne, au cœur de l'effervescence du taekwondo : Performances exceptionnelles des athlètes maliens **P.26**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Affaire de l'avion présidentiel Lourdes condamnations et acquittements

Le rideau est tombé sur l'un des procès les plus médiatisés de ces dernières années au Mali. Après vingt et un jours d'audiences intenses, le verdict de la Cour d'assises spéciale dans l'affaire de l'achat de l'avion présidentiel et des équipements militaires a été rendu ce mardi 8 juillet 2025.

Au cœur des condamnations, Mme Bouaré Fily Sissoko, ancienne ministre de l'Économie et des Finances, a écopé de 10 ans de réclusion criminelle et d'une amende de 500 000 FCFA. Son coaccusé, le Colonel-major Nouhoum Dabitao, ex-directeur du Commissariat des Armées, a été condamné à 7 ans de réclusion criminelle et à une amende de 300 000 FCFA.

Ils ont été reconnus coupables d'atteinte aux biens publics, de faux en écriture publique et de complicité. La Cour a estimé que leur implication dans les opérations d'acquisition d'un avion présidentiel et de matériels militaires, sous le régime de feu le président IBK, avait causé un important préjudice à l'État.

À l'inverse, le Général Moustapha Drabo, ex-directeur du Matériel, des Hydrocarbures et des Transports, ainsi que Mahamadou Camara, ancien directeur de cabinet à la présidence, ont été acquittés. La Cour les a déclarés non coupables des faits qui leur étaient reprochés, faute de preuves suffisantes.

En plus des présents à la barre, la Cour s'est prononcée par contumace à l'encontre de six accusés en fuite, tous condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité. Il s'agit notamment de :

- Moustapha Ben Barka, ex-ministre délégué auprès du ministère de l'Économie ;
- Sidi Mohamed Kagnassy, ancien conseiller à la présidence ;
- Amadou Baïba Kouma, DG de la société Guo Star SARL ;



• Nouhoum Kouma, administrateur commercial ;
• Soumaïla Diaby, transitaire.

La Cour a ordonné leur arrestation immédiate dès qu'ils seront retrouvés sur le territoire ou ailleurs.

Sur le volet civil, l'État du Mali, représenté par Me Issa Maïga, a obtenu gain de cause. Tous les condamnés ont été sommés de verser solidairement 10 milliards de FCFA à titre de dommages et intérêts, pour compenser les pertes subies par le Trésor public.

Autre point marquant du verdict : la Cour a rejeté la demande du Procureur général visant la restitution des biens supposément détournés par feu Soumeylou Boubèye Maïga, ancien ministre de la Défense au moment des faits, décédé en détention provisoire en mars 2022. Le tribunal a estimé que l'action publique était éteinte par son décès, et qu'il n'était ni moralement ni légalement justifiable de poursuivre ses héritiers.

Les personnes condamnées ont un délai de trois jours pour se pourvoir en cassation. Cette procédure pourrait renvoyer l'affaire devant la Cour suprême du Mali, seule habilitée à statuer sur la régularité du jugement rendu.

Dirigée par le magistrat Bamassa Sissoko, avec la participation active des substituts du Procureur général, Kokè Coulibaly et Boubacar Galadio Camara, cette Cour d'assises spéciale a mené des débats intenses et contradictoires pendant plus de trois semaines.

Ce procès, emblématique des dérives de gestion au sommet de l'État, a été suivi de près par les Maliens et les observateurs internationaux. Il aura marqué un tournant dans la lutte contre la corruption et l'impunité, tout en posant des questions cruciales sur les responsabilités politiques, la justice transitionnelle et la transparence dans les marchés publics.

À suivre de près, les éventuels pourvois en cassation pourraient prolonger ce feuilleton judiciaire qui, à bien des égards, redessine les contours de la redevabilité au Mali.

Moctar Sow



Mamadou Sanogo

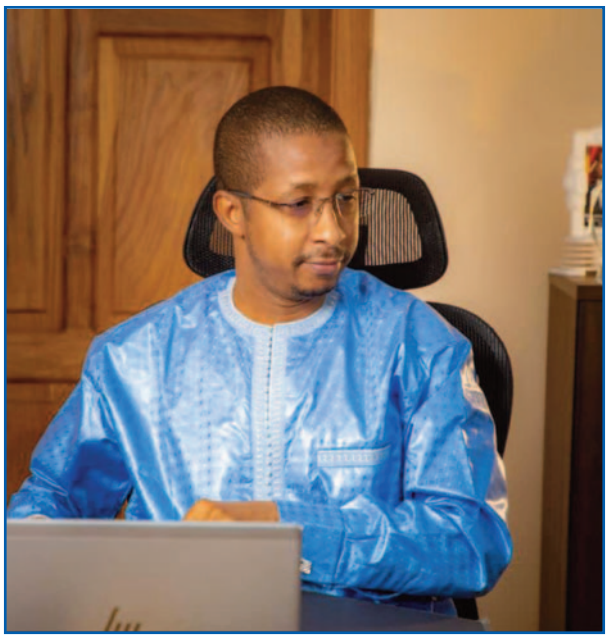
#Bamako
Une dame s'est jetée au troisième pont.
Les sapeurs pompier sont déjà à pied d'œuvre pour trouver le corp

Ramata Coulibaly

J'ai passé 5 ans de ma vie à étudier quelque chose qui, aujourd'hui, me semble vide de sens.
5 ans à croire que le droit protège, encadre, élève.
Aujourd'hui, je suis fatiguée. Déçue. Et profondément triste.

Mohamed Salia Touré

Notre esprit n'a pour limites que celles que nous lui reconnaissons .
Excellente journée à vous .
#Nouvellejournée
#Nouvelleopportunité



Journées Textiles du Mali

C'EST OFFICIEL : l'ancien premier Ministre Modibo Sidibé est le parrain de l'édition 2025 des journées textiles du Mali MALIFINIW prévue du 4 au 9 novembre au palais de la culture. Un honneur pour la commission d organisation qui remercie ce cadre valable qui magnifie constamment notre patrimoine vestimentaire



WANEP-Mali

Appropriation régionale du MeVAP : WANEP-MALI participe à l'atelier de vulgarisation organisé parla commission de l'uemoa
Du 7 au 11 juillet 2025, WANEP-Mali participe à Ouagadougou à l'atelier régional de vulgarisation du manuel des procedures techniques et opérationelles du m&canisme de veille et d'alerte précoce (MeVAP) de l'UEMOA.
Cette session est organisée par la Commission de l'UEMOA, à travers sa délégation générale à la paix et à la sécurité, avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers.
L'objectif de cet atelier est de renforcer l'efficacité du mécanisme régional d'alerte en harmonisant les pratiques et en consolidant les capacités des acteurs nationaux impliqués dans la prévention des conflits. Il réunit un public stratégique composé des points focaux nationaux en charge du suivi de l'Accord-Cadre UEMOA, des responsables des centres nationaux d'alerte précoce, des coordinateurs nationaux et news managers de WANEP, ainsi que des représentants du Bureau régional de W-A-N-E-P et des experts de la Commission de l'UEMOA.
WANEP-Mali, présent aux côtés des représentants du Centre National pour la Coordination du Mécanisme d'Alerte Précoce et de Réponse aux Risques (#CNAP) et du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, s'inscrit pleinement dans cette dynamique régionale.
La cérémonie d'ouverture, présidée le 7 juillet par la représentante du Ministre de la Sécurité du Burkina Faso, a réaffirmé la volonté commune des États membres et des partenaires régionaux de renforcer les synergies pour une réponse concertée, inclusive et durable aux défis sécuritaires dans l'espace UEMOA.
#TissonsDesRelationsPourLaPaix
Uaod-mali Uaod-mali Commissariat à la Réforme du Secteur de la Sécurité - CRSS Ministère de la Jeunesse et des Sports ⁦@topfans ONU Femmes



Hamidou Bocoum

Les enfants sont en vacances, c'est le moment de les envoyer à l'école coranique pour la prière. Qu'Allah facilit

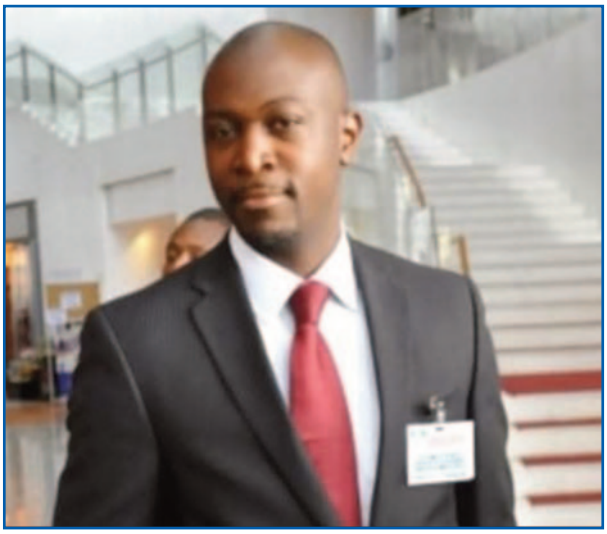
Ambassador Yeah Samake

Bien arrivé à Venise, en Italie, pour quelques jours de visite touristique en compagnie de ma fille et de ma chère amie Susi Gubler, Présidente de l'ONG Co-Willing.
Un moment de découverte, d'amitié et de partages enrichissants dans cette ville magique.
#Venise #Italie #Tourisme #CoWilling #Amitié #MomentsEnFamille #LeadershipSolidaire



Antôrôla

L'homme au cœur en Or, honnêteté absolue, dignité au rendez vous, noblesse dans le sang
Tu seras heureux toute ta vie, oublie ces moments difficile et regarde devant toujours
Respect



Casimir Sangala

Cameroun : des chefs traditionnels du Mayo-Danay remercient Paul Biya pour le cumul de fonctions du ministre Mounouna Foutsou !!

FOCUS: L'américain Jack Dorsey, cofondateur et ex-PDG de Twitter, a lancé BitChat une application de messagerie qui fonctionne sans connexion internet. Il s'agit d'une application de messagerie comme WhatsApp et Messenger qui fonctionne sur les réseaux Bluetooth plutôt que sur le WiFi ou les données mobiles.

Trump menace les pays qui "s'alignent" avec les Brics d'une sanction de 10% de droits de douane supplémentaires.

Chine : les ressortissants de 74 pays peuvent désormais entrer sans visa pour une durée maximale de 30 jours.

Ministère de L'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali

#MENEFP Ouverture d'une session de partage et d'appropriation des principaux textes des services et établissements publics, par Madame la Ministre Oumou SALL SECK
« Dans un contexte où l'efficacité de l'action publique repose de plus en plus sur la maîtrise des normes juridiques et administratives, il devient impératif que tous les acteurs concernés soient non seulement informés, mais aussi pleinement imprégnés des textes qui encadrent leurs missions », a déclaré Madame Oumou SALL SECK, Ministre de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Cette déclaration a été faite le mardi 8 juillet 2025, lors la cérémonie d'ouverture de la session de partage et d'appropriation des principaux textes de création, d'organisation et de fonctionnement des services et établissements publics, de gestion financière et comptable, qu'elle a initié et présidé.
Cette session de deux jours vise à favoriser une meilleure compréhension, une appropriation effective et une application rigoureuse des textes en vigueur. Elle se veut un cadre d'échanges, de mise à niveau mais aussi de partage d'expériences autour des enjeux liés aux principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des services publics, de l'organisation et du fonctionnement des établissements publics à caractère administratif, de la gouvernance institutionnelle, de la gestion administrative et financière.
Madame la Ministre a indiqué que la présente session cadre parfaitement avec les orientations du Président de la Transition, Chef de l'Etat, Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, adressées au Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Général de Division Abdoulaye MAIGA. Notamment, la satisfaction des besoins fondamentaux de la population qui passe nécessairement par une administration véritablement investie d'une mission de service public dont les agents incarnent des valeurs de légalité, d'impartialité, de neutralité et de continuité.
Cellule-Communication-MENEFP



Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

A l'invitation de Son Excellence Madame Rachna KORHONEN, Ambassadeur des Etats Unis d'Amérique près la République du Mali, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale en compagnie de sa Collègue, membre du Gouvernement, en charge de la Santé, a pris part, le mardi 08 juillet 2025, à la célébration marquant le 249ème anniversaire de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.
A cette heureuse occasion, le Ministre DIOP a, au nom des plus hautes Autorités du Mali, adressé ses sincères félicitations au Gouvernement et Peuple américains et formulé des vœux de bonheur et de prospérité. Il a, par ailleurs, présenté ses condoléances, suite aux nombreuses pertes en vie humaine causées par les récentes inondations au Texas.
S'agissant du renforcement des relations bilatérales dans un esprit constructif, le Ministre DIOP a salué les consultations politiques envisagées et l'engagement commun visant à promouvoir les investissements et la croissance économique à travers des nouvelles initiatives comme « SelectUSA ».
Dans la même veine, il a relevé la convergence de vues entre le Mali et les Etats Unis concernant les risques que présente l'utilisation inappropriée de « l'aide publique au développement » comme instrument de déstabilisation de nos pays.
Le Ministre DIOP, évoquant la situation sous régionale, a souligné les efforts communs et les progrès militaires dans la lutte contre le terrorisme au sein de la Confédération des Etats du Sahel, une nouvelle entité géopolitique au service de la paix, de la stabilité et du développement intégré.
S'appuyant sur la grandeur historique du Mali, pays de vieille civilisation, de grands empereurs explorateurs, comme Abubakar II et de grandes potentialités économiques, le Chef de la diplomatie malienne a conclu en réaffirmant que le Mali, reste toujours ouvert au partenariat et à la coopération avec tous les pays dans le strict respect des trois principes constitutionnels qui régissent l'action publique.
Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI.



Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernières informations
Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Scandale financier au Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille : Le programme PAEFFK en question



Une récente vérification financière effectuée par le Bureau du Vérificateur, portant sur les exercices 2022 à janvier 2025, a mis en lumière les défaillances au sein du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, chargé de piloter le Programme d'Appui à l'Économie Familiale et à la Femme (PAEFFK). Les conclusions sont sans appel : manque de suivi, contrats conclus dans la précipitation, absence de déclarations fiscales et opacité dans les appels d'offres.

Le Comité de Pilotage du programme est pointé du doigt pour son inaction et son manque de rigueur. Les réunions sont rares, le suivi est quasi inexistant, laissant ainsi place à des pratiques douteuses. Les contrats de prestations intellectuelles ne respectent pas les règles établies, et les déclarations fiscales ne sont même pas effectuées, plongeant le programme dans l'ombre de l'opacité financière.

Les résultats des appels d'offres sont également entachés d'opacité, avec un refus de divulguer les noms des actionnaires des entreprises attributaires des contrats financés par la Banque Africaine de Développement. Cette absence de transparence soulève légitimement des interrogations sur les pratiques dissimulées au sein du programme.

La mission de vérification a mis en lumière des irrégularités financières d'un montant de 1,8 million de FCFA. Bien que cette somme puisse sembler modeste, elle révèle un laxisme alarmant. De plus, le fait que cette somme ait été régularisée après la remise du rapport provisoire soulève des questions sur l'intégrité des actions entreprises : simple coïncidence ou stratégie de camouflage élaborée ?

Il apparaît clairement que le PAEFFK fonctionne en pilotage automatique, loin des principes élémentaires de bonne gouvernance. Les responsables semblent absents, les gestionnaires dépassés et les procédures bafouées. Dans ces conditions, comment ce programme peut-il réellement servir les femmes maliennes et atteindre ses objectifs d'autonomisation économique, s'il ne respecte même pas les fondements de transparence et de sérieux ?

Au lieu de libérer les femmes maliennes par l'économie, le PAEFFK risque de les trahir par son manque d'exemplarité et de rigueur dans sa gestion. Il est urgent que des mesures soient prises pour remédier à ces dysfonctionnements et restaurer la confiance en ce programme censé soutenir le développement socio-économique des femmes au Mali.

Moussa Diarra

Primature : L'Ambassadeur du Canada fait ses àdieux au Premier ministre Maiga



L'Ambassadeur du Canada au Mali, Son Excellence Nicolas Simard, a récemment rencontré le Premier ministre malien, le Général de Division Abdoulaye Maïga, pour marquer la fin de sa mission diplomatique dans le pays. Cette rencontre symbolique, qui s'est déroulée le mercredi 9 juillet 2025, a été l'occasion pour les deux personnalités de discuter de la coopération bilatérale entre le Canada et le Mali.

Au cours de cette réunion, les discussions ont porté sur plusieurs sujets clés, tels que le développement économique, la mobilisation de la diaspora pour l'investissement au Mali et le secteur minier. L'Ambassadeur a souligné l'importance de renforcer les liens entre les deux pays dans ces domaines stratégiques, mettant en avant le potentiel de croissance et de collaboration mutuellement bénéfique.

L'échange entre l'Ambassadeur et le Premier ministre a également permis de souligner la solidité des relations entre le Canada et le Mali, soulignant un avenir prometteur pour la coopération bilatérale. En effet, les deux parties ont exprimé leur volonté de continuer à travailler ensemble pour promouvoir le développement économique, encourager l'investissement et renforcer les liens entre les deux nations.

Nicolas Simard a ainsi pris congé du Premier ministre en exprimant sa confiance dans le potentiel de cette coopération durable et fructueuse, avant de se préparer à poursuivre sa mission diplomatique à Addis-Abeba. Cette rencontre témoigne de l'importance des relations internationales et de la coopération entre les nations pour relever les défis communs et promouvoir la prospérité partagée.

Fatou Sissoko

Interdiction du transport et de l'hébergement des migrants à Tombouctou : Une mesure sécuritaire saluée par la population



Dans un communiqué officiel daté du 4 juillet 2025, le colonel Seydou Bassirou Niangado, commandant du secteur-3 de l'Opération Dougoukoloko, a annoncé une mesure d'interdiction formelle du transport et de l'hébergement des migrants dans les villes de Tombouctou. Cette décision vise à renforcer la sécurité des habitants de la région, confrontée à des menaces terroristes persistantes malgré les efforts des autorités de transition.

Les groupes terroristes qui sévissent dans la région de Tombouctou recourent à divers moyens pour infiltrer la population, notamment l'utilisation de motos et de véhicules de transport en commun. Malgré les mesures prises pour contrer cette menace, l'insécurité persiste et touche plusieurs localités de la région, devenant une préoccupation croissante. Le commandant Seydou Bassirou Niangado a souligné que l'interdiction du transport et de l'hébergement des migrants a pour objectif premier de protéger les citoyens et leurs biens.

Entrée en vigueur le 5 juillet 2025, cette mesure sécuritaire s'accompagne de sanctions pour tout contrevenant. Les citoyens ont largement salué cette décision, la considérant comme une réponse aux préoccupations exprimées lors des dialogues inter-Maliens précédents. En effet, en limitant la circulation des migrants, la mesure devrait contribuer à réduire les risques pour la population locale et à améliorer la sécurité dans la région.

Certains habitants estiment que la coopération entre la population et les forces de défense et de sécurité sera essentielle pour assurer l'application efficace de cette interdiction. Par ailleurs, le couvre-feu en vigueur dans la région a été prolongé face à la montée de l'insécurité, démontrant la nécessité de mesures strictes pour protéger les habitants de Tombouctou.

En conclusion, l'interdiction du transport et de l'hébergement des migrants à Tombouctou s'inscrit dans une démarche de protection des populations face aux menaces terroristes. Cette décision, saluée par les citoyens, témoigne de la volonté des autorités de garantir la sécurité et la tranquillité des habitants de la région.

Mohamed N'Diaye

Bras de fer entre le SNESUP et les autorités maliennes : grève maintenue malgré les tensions croissantes



Le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (SNESUP) a confirmé le maintien de sa grève de 144 heures, du lundi 7 au vendredi 11 juillet 2025, dans le but de protester contre le silence des autorités face à leurs revendications jugées légitimes. Le Secrétaire général du SNESUP, Dr Alou Diarra, a dénoncé l'indifférence persistante et provocatrice du gouvernement, pointant du doigt le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour sabotage du dialogue social.

La tension s'est intensifiée après une erreur de nom dans une lettre officielle du ministère datée du 26 juin, où le nom du signataire du préavis de grève a été incorrectement écrit. Le Comité Exécutif National du SNESUP a vivement réagi en dénonçant le ton "menaçant et irrespectueux" du ministère, qui envisage des retenues sur salaire pour les grévistes. Le syndicat affirme que le droit de grève est constitutionnellement protégé et ne peut être restreint par des mesures arbitraires.

En plus des revendications sur la prime de recherche non appliquée, le SNESUP exige un traitement équitable avec les enseignants-chercheurs des pays voisins. La mobilisation est appelée à la vigilance et le syndicat se réserve le droit d'utiliser tous les moyens légaux pour défendre les droits des enseignants-chercheurs.

Cette grève intervient dans un contexte où le secteur de l'enseignement supérieur au Mali est confronté à des retards pédagogiques, des infrastructures dégradées et des moyens insuffisants, ce qui pourrait affecter des milliers d'étudiants. Le SNESUP demande des actions concrètes de la part du gouvernement pour garantir un avenir meilleur pour l'enseignement supérieur au Mali.

Face à cette situation, la rentrée universitaire 2025-2026 s'annonce sous haute tension, le gouvernement étant appelé à choisir entre le dialogue et l'escalade de la crise. Il est crucial que les autorités maliennes prennent des mesures rapides et efficaces pour résoudre ce conflit et assurer un environnement propice à l'éducation et à la recherche dans le pays.

Fatou Sissoko

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Affaire Mamadou Hawa Gassama : L'ancien élu malien reconnaît les faits devant la justice ivoirienne



Le dossier judiciaire de Mamadou Hawa Gassama, membre du Conseil National de Transition (CNT) du Mali, connaît un tournant décisif. Dans un second communiqué rendu public ce jour, Me Mamadou Ismaïla Konaté, avocat du parlementaire malien, a confirmé que son client a reconnu les faits qui lui sont reprochés par la justice ivoirienne.

Incarcéré depuis le 2 juillet 2025 à la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA), Mamadou Hawa Gassama est poursuivi pour offense au Chef de l'État (article 264 du Code pénal ivoirien), injure par système d'information (article 367), et fausse déclaration. Selon les éléments de procédure portés à la connaissance du public, l'élu malien a reconnu être l'auteur des propos tenus dans une série de vidéos virales sur les réseaux sociaux, dans lesquelles il critiquait ouvertement le président de la République de Côte d'Ivoire.

Ces aveux interviennent à un moment où l'affaire prend une dimension diplomatique délicate, le mis en cause étant une figure institutionnelle du Mali, membre de l'actuel organe législatif de la Transition.

L'avocat de M. Gassama a également précisé les grandes lignes de sa stratégie de défense. Dans l'attente de la suite de la procédure, Me Konaté envisage de déposer une demande d'aménagement de détention, en mettant en avant plusieurs circonstances atténuantes : l'âge avancé de son client, son état de santé jugé préoccupant, ainsi que sa qualité de parlementaire en exercice au Mali.

« Nous avons choisi la voie de la vérité et de la coopération judiciaire », a déclaré Me Konaté, soulignant la volonté de son client de se conformer pleinement à la procédure en cours.

Cette affaire soulève des interrogations sur la liberté d'expression des responsables politiques en dehors de leurs frontières nationales, et met en lumière les limites juridiques du discours politique dans l'espace ouest-africain, en particulier lorsqu'il touche aux symboles de l'État.

Au Mali, la nouvelle a suscité une onde de choc, tant dans les milieux politiques que sur les réseaux sociaux, certains dénonçant un « acharnement judiciaire » contre un élu malien, tandis que d'autres appellent à la prudence dans les prises de parole publique à l'étranger.

Alors que l'agenda procédural reste à préciser, le maintien en détention de Mamadou Hawa Gassama pourrait durer plusieurs semaines, sauf décision contraire du juge d'instruction. Son équipe de défense multiplie les démarches pour obtenir des conditions de détention plus humaines, dans un contexte où l'opinion publique malienne suit de près le traitement réservé à l'un de ses représentants.

Une affaire à la croisée du droit, de la diplomatie et de la politique, qui ne manquera pas d'interpeller sur les rapports entre liberté d'expression et respect des institutions dans la sous-région ouest-africaine.

Yacouba Ongoiba

La Cour rejette la demande de confiscation des biens de SBM : Une décision fondée sur le droit et l'éthique judiciaire



Le tribunal a tranché. La justice malienne a rejeté la requête introduite par le Procureur général visant à confisquer les biens de l'ancien Premier ministre, feu Soumeylou Boubeye Maïga, et à contraindre ses héritiers à régler certaines sommes, dans une affaire fortement médiatisée où la famille était soupçonnée d'avoir bénéficié de biens supposément détournés de l'État.

Cette décision repose sur un fondement clair du droit pénal malien : "l'action publique s'éteint par le décès de la personne poursuivie". Dès lors, toute action civile, étroitement liée à l'action publique dans ce type de dossier, tombe également. Autrement dit, aucune poursuite, ni pénale ni civile, ne peut être engagée ou poursuivie contre une personne décédée, ni contre ses héritiers au titre de responsabilités pénales non encore établies.

La requête du parquet, portée par le substitut général Koké Coulibaly, visait à obtenir une ordonnance obligeant les héritiers du défunt à restituer des biens prétendument acquis de manière illicite. Mais cette tentative a été considérée comme juridiquement infondée et moralement discutable. En effet, Soumeylou Boubeye Maïga n'a jamais été jugé, encore moins condamné, les poursuites étant toujours en cours au moment de son décès.

Le droit malien protège ainsi la présomption d'innocence même au-delà de la mort. Le défunt n'ayant pas pu être confronté à ses juges, il n'est pas juridiquement admissible de prononcer une sanction, fût-elle symbolique ou patrimoniale, à l'encontre de ses descendants.

Cette affaire met en lumière un débat délicat autour de la justice posthume et de la responsabilité des héritiers. Elle rappelle surtout l'importance du respect des principes fondamentaux du droit dans un État de droit, où la recherche de justice ne doit pas céder à la tentation du règlement de compte ou à l'émotion populaire.

L'affaire a aussi soulevé une question morale : jusqu'où peut aller le parquet dans sa quête de vérité et de restitution, sans franchir les limites posées par la dignité humaine et le droit ? Certains observateurs estiment que le Parquet général aurait gagné à faire preuve de retenue, dans un esprit d'apaisement et de respect envers un homme qui n'a pas eu l'opportunité de se défendre devant ses juges.

Le rejet de cette requête constitue donc un rappel salutaire à l'ordre juridique, mais aussi un acte de reconnaissance du droit à une justice équitable, même pour les absents. Il marque également un tournant dans le traitement des affaires dites de biens publics, en posant les limites que la loi impose aux actions judiciaires une fois le principal mis en cause décédé.

Cette décision pourrait faire jurisprudence dans les cas similaires et inciter les autorités judiciaires à agir avec plus de prudence et de discernement dans la gestion des dossiers sensibles, particulièrement ceux impliquant des personnalités publiques.

Moctar Sow

OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Procès sur la dissolution des partis politiques au Mali : Une première audience reportée, les avocats déterminés à poursuivre le combat judiciaire

L'espoir d'un premier éclaircissement judiciaire sur la dissolution des partis politiques au Mali a été suspendu ce lundi matin. Le très attendu procès devant le Tribunal de Grande Instance de la Commune I de Bamako a été reporté au 28 juillet 2025, en raison de l'absence remarquée des représentants du gouvernement et de leurs avocats.



Prévue pour 9h, l'audience avait pourtant mobilisé plusieurs personnalités politiques et juridiques. À la tête du collectif d'avocats contestant le décret présidentiel figure Me Mountaga Tall, avocat et ancien ministre, accompagné de nombreux confrères et de délégués issus des anciens partis politiques dissous. Leur présence témoignait de la portée hautement symbolique de cette procédure, dans un contexte où la démocratie malienne traverse une période de turbulence sans précédent.

Le report a été officiellement motivé par l'absence de la partie gouvernementale, jugée indispensable au bon déroulement du procès. Une décision qui, bien que frustrante pour les plaignants, ne les a pas découragés. Une nouvelle audience est d'ores et déjà annoncée pour le mardi 8 juillet 2025 devant le Tribunal de Grande Instance de la Commune VI, l'un des rares à avoir accepté de se saisir du dossier.

Pour rappel, le 13 mai 2025, un décret controversé signé par le Président de la Transition a ordonné la dissolution pure et simple de tous les partis politiques sur l'ensemble du territoire national. Cette décision, largement critiquée tant à l'intérieur qu'à l'international, a été perçue par de nombreux observateurs comme une atteinte grave aux libertés pu-



bliques et au pluralisme politique, piliers fondamentaux d'un État de droit.

Face à cette mesure jugée arbitraire, une coalition d'anciens leaders politiques a engagé sept actions en justice, réparties entre plusieurs tribunaux de Bamako. Toutefois, seules les juridictions des Communes I et VI ont déclaré leur compétence, les autres ayant refusé de juger l'affaire. Des refus que les avocats ont déjà contestés devant la Cour suprême, et n'excluent pas, si nécessaire, de porter le dossier devant la Cour constitutionnelle, pour une lecture plus large de la légalité du décret présidentiel au regard des textes fondamentaux du pays.

Ce bras de fer judiciaire marque une étape cruciale dans la défense des libertés politiques au Mali. Pour Me Mountaga Tall et ses confrères, la lutte se poursuit avec détermination, dans le strict cadre de la légalité républicaine. En s'appuyant sur les voies de recours internes, ils entendent rappeler que le respect des institutions ne saurait justifier la remise en cause des droits démocratiques acquis de haute lutte.

En attendant la prochaine audience, la société civile, les observateurs internationaux et les anciens militants politiques restent suspendus à l'issue de cette procédure, qui pourrait redéfinir les contours de la vie politique malienne dans les mois à venir.

Moctar Sow



Entretien exclusif avec le Gouverneur de la région de Kita : "Nous ne sommes pas une administration de répression, nous sommes une administration de développement..."



"Nous allons lancer dans un avenir très proche, un grand projet financé par la KFW sur Kita, à hauteur de 10 millions d'euros..."

"Nous n'avons pas encore pris la décision d'instaurer un couvre-feu dans notre région"

Guénou Kourou (l'ancien nom de Kita), 12e région administrative du Mali où le ciel est couvert avec une possibilité de foyers orageux en ce samedi 5 juillet 2025, que le chef de l'exécutif de la région en fonction depuis le 14 janvier 2021, nommé le Gouverneur Daouda Maiga, nous reçoit dans un bureau pour un entretien à bâton rompu sur les questions d'ordre sécuritaire et de développement pendant une heure d'horloge. Avant l'entretien, nous avons pu nous rendre compte d'un gouverneur à l'écoute et si proche de sa population. Le plus surprenant, nous avons croisé le même gouverneur au volant d'une voiture accompagné de ses gardes du corps faisant le tour des différents check-points de l'entrée du chef-lieu de la région pour se rassurer que les soldats en poste respectent à la lettre les consignes sécuritaires. Par sa simplicité, sa parfaite collaboration avec les administrateurs de sa région et sa popularité auprès des Kitois, il a valu en reconnaissance de la nation en sa personne dont le président de la transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOITA, l'a élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre National du Mali le 2 novembre 2024. En bref, parlons de notre entretien...

D'entrée de jeu dans notre entretien, le premier gouverneur Daouda Maïga de la région de Kita, nous expliquera que la région de Kita est composée de six cercles actuellement : Kita, Sébékoro, Sirakoro, Sagabari, Toukoto et Séféto. Kita compte aussi près de 700 000 habitants. Elle est également la première région de production de coton. Le coton a devancé l'arachide. Ils sont également de très grands producteurs d'arachide. C'est aussi une zone agro-pastorale qui fonctionne très bien. Mais ce qu'il peut considérer comme un atout et



une opportunité à Kita, c'est la cohésion sociale. Malgré quelques difficultés liées au foncier et à certains litiges domestiques dans les villages, globalement les relations entre les populations sont bonnes.

Parlant de toutes les sensibilités fortement mobilisées lors de ses différentes rencontres qu'il préside et de sa méthode de mobilisation, le Gouverneur dira : "Ici, nous sommes dans la région de Kita. J'ai mis à profit le temps que j'ai passé ici pour connaître la nomenclature des différents groupes sociaux, les us et coutumes, la typologie, la géographie, les activités économiques, les différentes sensibilités. Je marche sur un terrain plus ou moins connu."Ce qui est important, nous sommes en zone rurale et traditionnelle. Généralement, il y a des coutumes, des habitudes, des règles, des interdits. Quand on se conforme aux différentes normes sociales, en général le message passe, les gens vous font confiance, vous croient, viennent vers vous. Nous ne sommes pas une administration de répression, nous sommes une administration de développement. Nous essayons, du mieux que nous pouvons en tant qu'administration, de participer à tous les événements sociaux, les grands décès, les grands regroupements religieux musulmans et chrétiens, certains baptêmes, des fêtes religieuses, même en dehors de Kita l'administration s'implique. Ceci a créé une sorte de relation de confiance et d'appréciation mutuelle avec les populations. C'est pour cela, lorsque nous leur demandons de venir, elles viennent, parce qu'elles savent que c'est toujours dans leurs intérêts et que l'administration travaille au bien-être général de la région. Je pense que c'est pour cette raison qu'elles répondent toujours oui à nos appels.

Les défis auxquels la région fait face

Pour le Gouverneur de la Région de Kita, c'est le respect mutuel qui est de règle. Mais cela n'empêche qu'ils ont quelques difficultés, notamment sur le plan de la sécurité, des groupes armés terroristes qui sont dans la région comme partout ailleurs. Ajout 'il y a aussi un problème d'insécurité lié à des braquages, car il y a des bandits, mais aussi la détérioration de certaines infrastructures comme des pistes et des routes.

« Tout de même, il y a des notes d'espoir. Nous avons lancé, en 2024, un grand projet de près de 14 milliards sur la Kaarta, la zone de Séféto, qui devrait être financé par la BID. S'il plaît à Dieu, nous allons lancer dans un avenir très proche, un grand projet financé par la KFW sur Kita, à hauteur de 10 millions d'euros, soit un peu moins de 7 milliards de FCFA, qui appuiera les projets des collectivités territoriales. Nous avons également comme avantage, la construction du camp de Kita qui est terminé, nous attendons la réception pour que Kita ait un vrai camp militaire et plus de forces militaires pour rayonner sur la ville et la région et ailleurs. Comme vous avez vu, nous prenons les dispositions avec les forces que nous avons : la Police, la Gendarmerie, la Garde Nationale, mais également nous avons un appui de Bamako à travers des Groupements Tactiques qui sont très mobiles et des détachements de Kayes qui sont là. Nous essayons de nous organiser au mieux pour que ces forces mutualisent leurs efforts afin de bloquer toute question de terroristes sur la région. » Dévoile le Gouverneur Daouda Maiga.

La sécurité sur le tronçon Bamako-Kita"En croyant au Gouverneur Daouda Maïga, la population de Kita est une population à féliciter qui écoute les injonctions de ses autorités. En 2021, il y avait beaucoup de braquages sur la route. Ils ont estimé que les transports en commun, notamment les bus ne devraient pas rouler la nuit, parce qu'il y avait des braquages. Pour cela, ils ont juste convoqué les compagnies de transport par le Préfet, à travers une Commission, pour leur expliquer la dangerosité de la pratique de la route la nuit et qu'il est difficile pour les forces de sécurité d'intervenir la nuit lorsqu'il y a braquage. Donc, qu'il fallait éviter de mettre les bus et les citoyens sur les routes la nuit. Dont les

transporteurs ont respecté cela. Mais il n'y avait pas une interdiction expresse de trafic la nuit.

Plus en détails, nous confiera le Gouverneur : « En ce moment, nous avons fait un communiqué pour demander aux uns et aux autres d'être extrêmement vigilants sur les routes. Ledit communiqué signale également tous les efforts entrepris par les forces de défense et de sécurité pour la sécurisation de la région. Ce communiqué est informatif et passe dans les radios en français, en bamanankan sur les médias en ligne, les radios, demandant à la population de collaborer avec les forces de défense et de sécurité relativement à l'insécurité. Nous n'avons pas encore pris la décision d'instaurer un couvre-feu dans notre région. Peut-être que ça arrivera si les conditions le demandent. Pour le moment, nous recommandons la vigilance des populations, des forces de défense et de sécurité, l'élaboration d'un plan d'opérations de riposte et tout ce que les forces de défense et de sécurité peuvent faire pour ne pas être surprises en cas d'attaque. Mais, il y a plus important, c'est l'engagement des populations au plus loin de Séféto qui est à 160 km d'ici, de Kourouninkoto qui est à plus de 150 km, de Moromoro, de Kotoba, de Madina très loin d'ici. Nous avons des informations en temps réel dans toutes ces zones. Il est important de préciser que la population collabore avec l'administration et les forces de défense et de sécurité pour la stabilité de la région. »

Des actions entreprises…

Pour le Gouverneur Daouda Maïga, le niveau national est très conscient de ce qui se passe à Kita. Car selon lui, des efforts sont en cours ou déjà faits pour améliorer la sécurité de la région de Kita. En nous expliquant qu'ils ont un système d'information qui permet à la population de savoir ce qui se passe. En continuant à louer et à encourager l'engagement des populations de Kita pour l'appui et l'information des forces de défense et de sécurité.Le message à faire passer à sa population

Le Gouverneur de la Région de Kita, Daouda Maïga, a souhaité passer un message envers sa population à la fin de notre entretien. Son message est clair : la vigilance. « Le premier mot d'ordre, c'est la vigilance. Que tous les citoyens de Kita se sentent responsables de leur sécurité et de la sécurité de leurs concitoyens… Ce qui veut dire qu'il faut s'éloigner de tout ce qui peut provoquer des problèmes ou des difficultés d'opération des forces de l'ordre quand elles luttent contre les groupes armés terroristes. Deuxièmement, être vigilants et signaler tout fait et comportement inhabituel à qui de droit, au chef de village, au maire, au chef de quartier, aux forces de défense et de sécurité pour que des dispositions soient prises. D'autre part, il faut faire attention aux réseaux sociaux qui sont de vrais poisons. Ils véhiculent des informations qui ne sont pas souvent vérifiées et qui peuvent être prises pour la vérité par beaucoup de personnes à cause de l'ignorance. Donc, ne pas croire ce qu'on voit sur les réseaux sociaux. Il faut se renseigner auprès du sous-préfet, du préfet, du maire, des autorités administratives, des forces de défense pour avoir la bonne et la vraie information. Il faut aussi éviter de relayer les nouvelles qui dénigrent notre pays, notre Armée, nos forces de défense et de sécurité, qui désintègrent tous les efforts qui sont en train d'être faits pour sécuriser notre pays. » Conclut l'entretien avec ce message

Entretien réalisé par Bokoum Abdoul Momini



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

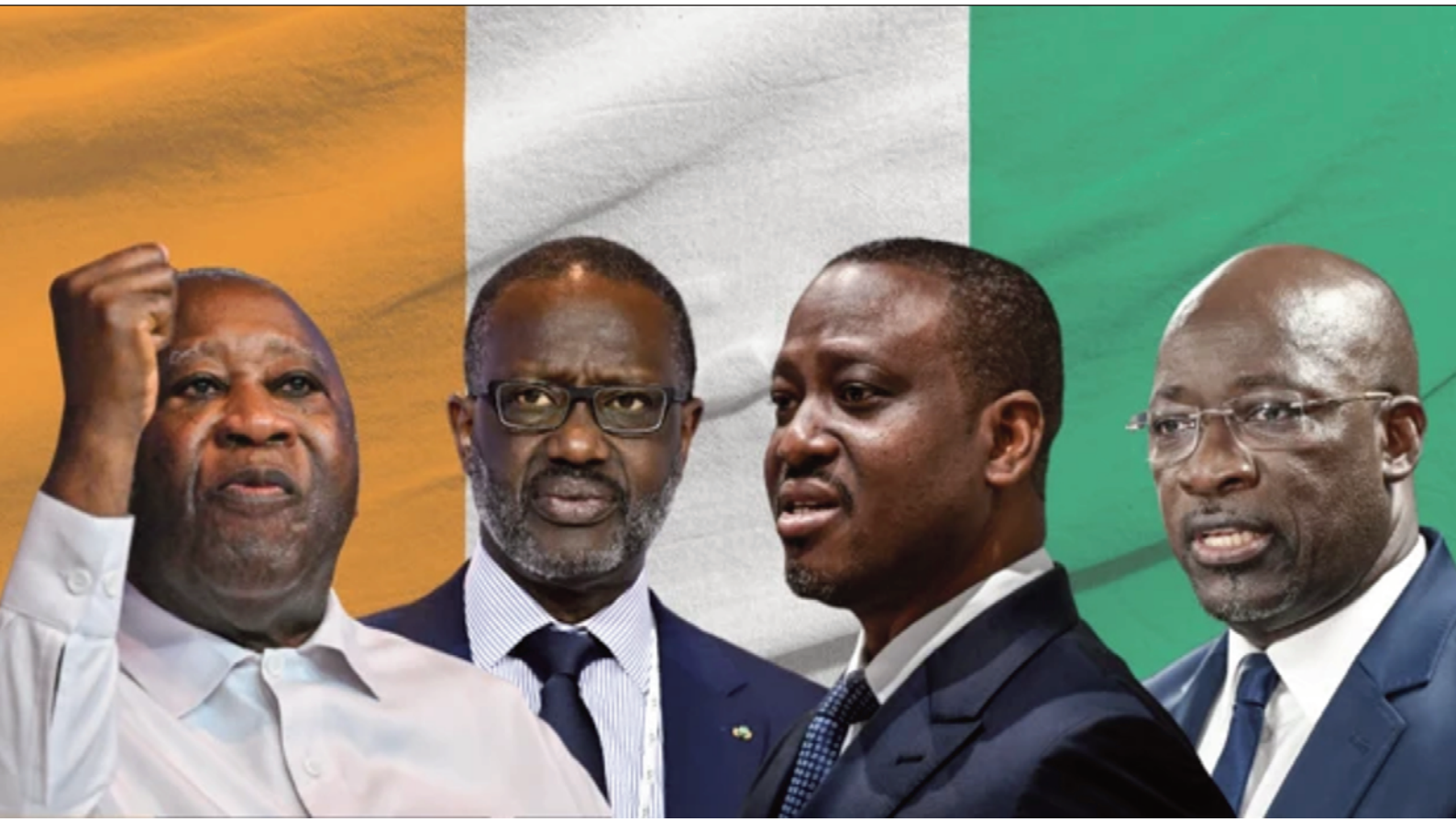
À l'approche de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire : Alpha Blondy appelle à l'unité et à la paix



A l'approche de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, les appels à la cohésion et au calme se multiplient. Parmi les voix qui se sont élevées, celle d'Alpha Blondy, célèbre figure du reggae et icône internationale, a particulièrement retenu l'attention lors d'une récente sortie médiatique.

Alpha Blondy, connu pour ses prises de parole directes, a d'abord tenu à saluer les efforts de développement entrepris par le gouvernement actuel dirigé par le président Alassane Ouattara. Il a reconnu les avancées réalisées ces dernières années, tout en soulignant que l'essentiel ne réside pas uniquement dans les réalisations matérielles, mais dans la capacité des dirigeants à préserver l'unité nationale.

L'artiste s'est montré très critique envers l'ambiance politique actuelle, exprimant son ras-le-bol face aux rivalités partisanes qui, selon lui, divisent le pays. Il a lancé un mes-



sage fort à l'ensemble de la classe politique, les mettant en garde contre les fractures causées par les querelles idéologiques, qu'il estime éloignées des véritables préoccupations du peuple.

Alpha Blondy a également pointé du doigt ce qu'il qualifie d'"analphabétisme politique" qui gangrène le débat public en Afrique. Il a évoqué le terme "ultra-crépidarialistes" pour décrire ces individus qui se prétendent experts sur tous les sujets sans réelle connaissance. Il a ainsi souligné la confusion qui règne souvent dans les discussions politiques.

Son message le plus fort s'adresse directement aux principales figures politiques du pays, à savoir Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo et Tidjane Thiam. Selon Alpha Blondy, ces trois personnalités incarnent des pans importants de l'histoire ivoirienne, mais ils ont aussi la responsabilité de préserver la paix. Il les exhorte à dépasser les clivages et à placer l'intérêt national au-dessus de toute ambition personnelle.

Dans un contexte préélectoral tendu, la prise de parole d'Alpha Blondy résonne comme un appel au bon sens. Sa popularité et sa réputation d'homme engagé confèrent un poids particulier à ce message d'apaisement. Au-delà de la politique, il encourage les Ivoiriens à dépasser les divisions pour construire ensemble une société plus stable, plus juste et tournée vers l'avenir.

Arouna Sidibé



La pensée confucéenne : Une réponse aux défis modernes ?



La 11e édition du Forum de Nishan sur les civilisations mondiales se tiendra les 9 et 10 juillet 2025 à Qufu, dans la province du Shandong, dans l'est de la Chine, lieu de naissance de Confucius. Il vise à promouvoir la paix, la modernisation et le développement mondial tout en mettant en avant le dialogue entre les civilisations et en sensibilisant le monde à la diversité civilisationnelle.

Cette année, le forum sera placé sous le thème « La beauté dans la diversité : cultiver la compréhension entre les civilisations pour une modernisation mondiale », et explorera également six sous-axes clés, notamment les origines des civilisations, l'impact de l'intelligence artificielle sur la civilisation humaine et la valeur contemporaine de la culture confucéenne.

Confucius naît en 551 avant J.-C., soit avant même Platon, Socrate et Aristote. Face à l'instabilité qui règne à l'époque, il prône l'harmonie sociale par l'éducation, le respect de la place de chacun et l'auto-amélioration constante. Sa pensée peut être résumée en cinq concepts clés :

L'humanité ren 仁 liée à la bienveillance, à la piété filiale et au respect de la hiérarchie ;

Le sens de la justice yi 义 selon lequel chacun doit être traité avec équité ;

Le respect des rites li 礼 qui permettent de renforcer les liens humains ;

La sagesse zhi 智 qui consiste à acquérir des connaissances pour améliorer la société ;

La crédibilité xin 信 selon laquelle il faut se montrer digne de confiance.



Au fil du temps, la pensée confucéenne s'est propagée et a influencé tous les aspects et toutes les couches de la société, le système éducatif et les structures politiques.

Ses disciples ont compilé ses enseignements dans un ouvrage intitulé Lunyu 论语 « Les entretiens de Confucius », encore largement étudié aujourd'hui. La pensée de Confucius s'est adaptée aux défis modernes. Le président Xi Jinping lui-même encourage l'apprentissage du confucianisme et a cité « Les entretiens de Confucius » à plusieurs reprises dans ses discours. En 2013 par exemple, à l'occasion d'une conférence célébrant les 80 ans de l'École du Parti, il avait repris la phrase « 知之者不如好之者，好之者不如乐之者 » Zhī zhī zhě bùrú hào zhī zhě, hào zhī zhě bùrú lè zhī zhě, signifiant « Savoir est bien, aimer apprendre est mieux, mais y prendre plaisir est l'idéal. » Par ailleurs, les instituts Confucius contribuent à faire rayonner la culture chinoise à travers le monde.

Dans ce contexte, pourquoi les Chinois accordent-ils toujours autant d'importance au confucianisme de nos jours ?

Sans doute car il constitue la base de la culture chinoise depuis plus de 2000 ans. D'autre part, car les valeurs familiales, d'éducation et de respect des règles sociales qu'il véhicule sont toujours essentielles et en phase avec les objectifs du gouvernement chinois moderne, qui recherche la stabilité, la paix et l'ordre social en promouvant l'harmonie. Cette dernière reflète par exemple l'idée de coopération gagnant-gagnant et le respect mutuel dans les relations internationales. Le confucianisme pourrait donc contribuer à établir un dialogue culturel et civilisationnel mondial.

En plus, CGTN a lancé la version 2.0 de son chat virtuel « AI Confucius », désormais disponible en huit langues : chinois, anglais, espagnol, français, arabe, russe, japonais et coréen. Le « Confucius Live Room » a également été inauguré. En utilisant les technologies de grand modèle de langage (LLM) et d'avatar numérique, cet espace virtuel permet aux utilisateurs du monde entier d'interagir à tout moment avec Confucius et de s'immerger dans l'éternelle modernité de sa sagesse. Grâce à l'intégration du modèle avec la technologie de capture de mouvement en temps réel, les utilisateurs du monde entier peuvent dialoguer avec cet ancien sage dans le « Confucius Live Room ».

Source: cgtn.com

Menaces Américaines de Tarifs Douaniers contre les Pays "Alignés" sur les BRICS : La Chine dénonce l'utilisation des tarifs comme moyen de coercition



La Chine a vivement réagi aux récentes menaces des États-Unis d'imposer de nouveaux tarifs douaniers aux pays "alignés" sur les BRICS. Lors d'une conférence de presse tenue à Pékin, Mao Ning, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, a souligné que "il n'y a pas de gagnants dans une guerre commerciale" et a affirmé que les BRICS ne ciblent aucun tiers.

Alors que se déroule actuellement le sommet des dirigeants des BRICS au Brésil, le président américain Donald Trump a averti que tout pays soutenant les politiques "anti-américaines" du bloc économique serait soumis à un tarif douanier supplémentaire de 10 %, sans exception.

En réponse, la Chine a réaffirmé son opposition aux guerres commerciales et tarifaires, rejetant fermement l'utilisation des tarifs comme moyen de coercition. Mao a souligné que les BRICS sont une plateforme de coopération entre marchés émergents et pays en développement, prônant l'inclusivité et la coopération gagnant-gagnant.

Le groupe BRICS, fondé en 2009 par le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, a accueilli l'Afrique du Sud en 2010. L'alliance s'est élargie avec l'adhésion de plusieurs autres pays, portant le nombre de membres à 11, auxquels s'ajoutent 10 pays partenaires stratégiques. L'objectif du bloc est de créer des mécanismes financiers alternatifs, de réduire la dépendance au dollar et de renforcer la représentation du "Sud global" dans les institutions internationales, remettant en question les structures de gouvernance occidentales.

La Chine insiste sur l'importance des BRICS en tant que force positive dans la communauté internationale et appelle au respect mutuel et à la coopération plutôt qu'à la confrontation économique.

Arouna Sidibé

Bamako, la capitale malienne, au cœur de l'effervescence du taekwondo : Performances exceptionnelles des athlètes maliens



Du 1er au 6 juillet 2025, Bamako, la capitale du Mali, a été le théâtre d'une intense activité autour du taekwondo. En effet, la ville a accueilli l'African Open Series de la Zone 2 (Ouest A) ainsi que le Championnat Africain des Clubs, deux événements majeurs pour cette discipline sportive. Les athlètes maliens ont brillé lors de ces compétitions en remportant un nombre impressionnant de médailles.

Lors de l'African Open Series de la Zone 2, qui a rassemblé 8 nations (Mali, Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Gambie, Sierra Leone, Cap Vert et Mauritanie), l'équipe malienne s'est distinguée par ses performances remarquables. Les sportifs maliens ont décroché 6 médailles d'or, 4 d'argent et 8 de bronze chez les hommes. Du côté des femmes, les Aigles ont également brillé en remportant 4 médailles d'or, 3 d'argent et 4 de bronze.

Les sportifs sénégalais ont également réalisé de belles performances en remportant 3 médailles d'or, 4 d'argent et 9 de bronze lors de cette compétition.

Au cours du Championnat Africain des Clubs, le talentueux Youssouf Soumano a décroché la seule médaille d'or pour le Mali dans la catégorie des -87 kg. En plus de cette médaille d'or, les athlètes maliens ont accumulé 6 médailles d'argent et 7 de bronze, confirmant ainsi la position de premier plan du Mali dans le monde du taekwondo en Afrique.

Cette semaine intense de compétition à Bamako a mis en lumière le talent et le dévouement des athlètes maliens, qui ont su se démarquer et briller sur la scène sportive africaine. Le taekwondo continue ainsi de se développer et de rayonner dans la région, offrant aux passionnés de belles performances et des moments de pur spectacle.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Si vous cherchez à rester maître de tout et de tout le monde, vous courez à la catastrophe. Chacun est fier et entreprenant aujourd'hui, n'essayez pas de tout régenter à votre sauce, vous devez vous adapter, sinon vous vous casserez les dents...
Vous avez besoin de solitude pour vous plonger dans des détails, ne vous laissez pas distraire par les jaloux. Vous avez mûri vos visions de l'amitié de façon réaliste. Cela se ressent dans votre expression et autour de vous !

Taureau (20 avril- 19 mai)

C'est grâce à votre bonne humeur que vous entretenez aujourd'hui d'agréables échanges ! les discussions vont bon train et vous créez une ambiance chaleureuse autour de vous. Votre présence est fort appréciée. Tout vous sourit !
La pleine lune vous invite à élargir vos horizons. Que ce soit en rêve ou dans la vraie vie, vous n'hésitez pas à voyager, à repousser vos limites, à franchir les frontières du possible, à poursuivre un idéal que vous avez en tête.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre instinct d'anticipation ne vous fera pas défaut. N'hésitez pas à suivre vos intuitions, vos initiatives par rapport à votre entourage sont soutenues, vous avez l'art et la manière pour convaincre aujourd'hui !
Le climat du moment vous invite à être dynamique et entreprenant. Ces bons aspects vous conviennent parfaitement pour agir, vous exprimer, mettre vos idées au grand jour, prendre une décision et aller au-devant des autres.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre amabilité et votre disponibilité vont faire des émules. Profitez-en pour enterrer la hache de guerre. Si vous ne vous laissez pas déstabiliser par l'extérieur, vous conserverez un niveau d'énergie positif. Gardez votre cap !
La pleine lune vous invite expressément à faire un pas vers l'autre ! Pas question donc pour la quinzaine qui vient de vous la jouer trop perso, mais bien de collaborer, de cultiver l'esprit d'équipe.

Lion (22 juillet - 23 août)

Une nouvelle vient vous libérer d'un souci au bon moment. Optimisme et bien vivre au programme. Votre fougue et votre combativité vous permettront de résoudre des problèmes pratiques qui encombrent votre route.
Vous avez le courage d'affronter un problème pesant, c'est le bon moment pour renverser les obstacles. Vous aurez des facilités à penser objectivement, avec plus de recul, en tenant compte de tous les aspects.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Jovial et résolument optimiste, vous saurez communiquer votre bonne humeur avec aisance. Vous atteindrez le meilleur de votre vitalité en vous mettant en mouvement. Vous avez besoin d'évacuer du stress.
La pleine lune facilite l'expression d'une créativité renforcée et exalte votre pouvoir de séduction. De quoi favoriser pleinement votre épanouissement personnel, social et privé. Ne vous privez donc pas d'aimer et de rayonner tous azimuts !

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Des difficultés d'échanges et de communication vous freinent. Ne comptez que sur vous-même aujourd'hui. Malgré une tendance à trop réfléchir vous garderez l'équilibre en vous aérant au grand air, au propre comme au figuré.
En cas de conflit vous prenez la fuite. Vous esquivez les longues discussions, vous n'êtes pas d'humeur joyeuse. Vous préférez vous retirer dans un endroit calme afin de faire le point ou le bilan de votre situation actuelle.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Ne vous confiez pas à n'importe qui, tout le monde ne peut pas partager vos rêves. Votre énergie vous incite à la distraction par rapport aux considérations matérielles, vos échanges vous feront redescendre sur terre tout en douceur.
La pleine lune vous invite à communiquer tous azimuts. Si vous poursuivez un rêve, aspirez à atteindre un idéal de vie, n'hésitez pas à exprimer et affirmer vos ambitions, à plaider ouvertement votre cause.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous n'aurez pas une timidité encombrante aujourd'hui. C'est le moment de vous pencher sur un travail difficile. Les activités de groupes ne vous sont pas recommandées aujourd'hui, vous seriez beaucoup trop accaparé par les autres.
Il faut laisser du temps au temps, ne pas faire confiance à vos impatiences ou vos caprices, ce sont les projets structurés qui ont le plus de chance d'aboutir.
Vous pourrez aussi compter de l'aide de vos proches, en toute discrétion.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

La pleine lune éclaire votre signe et vous place sous les feux de la rampe. Profitez de cette mise en lumière pour engager un dialogue constructif avec vos interlocuteurs et faire un pas vers l'autre.
Aujourd'hui, vous pouvez compter sur votre aplomb et votre sociabilité pour marquer des points. En effet, vous disposez d'une belle confiance en vous pour vous affirmer, exprimer vos idées, charmer vos interlocuteurs et faire grimper votre cote de popularité.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Une journée en demi-teintes : vous rencontrez des difficultés à maintenir l'équilibre en famille. Le ciel vous agresse et vous confronte à vos responsabilités.
Si vous avez pu éviter jusqu'à maintenant les conflits, l'heure est venue d'ouvrir le dialogue.
L'ambiance est plus favorable au labeur qu'à la fête et vous vous sentez un peu coincé dans une situation contraignante. Vous êtes bien obligé d'endosser aujourd'hui vos responsabilités pour garder une certaine sérénité.

Poisson (19 février - 21 mars)

La pleine lune favorise l'élaboration de projets qui pourraient bien vous plaire, mais vous invite également à fréquenter assidûment vos amis, vos cercles de fidèles et à ne surtout pas faire cavalier seul.
Vous faites des efforts pour rompre la glace et être plus sociable, les discussions sont favorisées, aujourd'hui. Alors, profitez-en pour aller vers les autres, entamer des discussions et oser dire ce que vous avez sur le cœur, en évitant les non-dits.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com